



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

fermeture de sucreries du groupe Südsucker

Question au Gouvernement n° 1715

Texte de la question

FERMETURE DE SUCRERIES DU GROUPE SÜDZUCKER

Mme la présidente. La parole est à M. Sébastien Leclerc.

M. Sébastien Leclerc. Monsieur le Premier ministre, le 14 février dernier, les agriculteurs du Calvados, les salariés de l'usine Saint Louis Sucre de Cagny et les élus ont été abasourdis par l'annonce du groupe Südzucker d'un arrêt prochain de la transformation betteravière sur ce site. Ces annonces vont au-delà de l'usine de Cagny, puisque le site d'Eppeville, dans la région des Hauts-de-France, est également concerné par ce projet de restructuration. J'associe donc notre collègue Julien Dive à ma question.

Au-delà des 200 salariés répartis sur les deux sites, ce sont 2 500 exploitations agricoles qui voient l'activité de production de betterave mise en suspens ; ce sont des entrepreneurs de travaux agricoles, lourdement endettés pour des matériels très spécifiques, et ce sont des transporteurs qui sont affectés. Globalement, le nombre d'emplois directs et indirects concernés dépasserait le chiffre de 1 500.

Certes, le cours mondial du sucre a fortement baissé depuis un an. Mais une stratégie industrielle doit s'envisager sur du long terme, au-delà des difficultés conjoncturelles. En réponse à la question de Laurence Dumont à l'instant, le ministre de l'agriculture nous a fait part de son indignation. Mais ensuite ? Quelles mesures concrètes ? L'industriel veut quasiment vider le site sans s'en séparer, pour contourner la loi Florange.

Monsieur le Premier ministre, c'est aujourd'hui à l'État de prendre ses responsabilités. Südzucker a bénéficié, entre 2014 et 2016, de près de 10 millions d'euros d'argent public au titre du CICE. Cet argent du contribuable était versé pour maintenir l'emploi.

Il y a urgence à agir, monsieur le Premier ministre, le Gouvernement doit sortir de son attentisme actuel, sur ce dossier comme sur d'autres, pour forcer l'industriel à venir à la table des négociations. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Monsieur le député, merci de votre question. C'est le jeu des questions à l'Assemblée nationale d'en rajouter un petit peu...

M. Fabien Di Filippo. Ce n'est pas un jeu ! C'est le contrôle parlementaire !

M. Didier Guillaume, ministre. ...mais vous savez très bien que le Gouvernement n'a pas été attentiste, puisque vous-même avez été interpellé. Vous savez très bien que le Gouvernement n'a pas été attentiste

puisque, dès le début, il a rencontré les responsables de la filière, et vous en avez parlé aux responsables de cette filière dans le Calvados. Vous savez très bien que le Gouvernement n'a pas été attentiste, puisque des réunions se tiennent cette semaine. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)* Enfin, vous savez très bien que le Gouvernement n'est pas resté attentiste... *(Vives exclamations et protestations sur les bancs du groupe LR.)*

Mme la présidente. Mes chers collègues, seul le ministre a la parole.

M. Didier Guillaume, ministre. Ce n'est pas grave, madame la présidente, c'est beaucoup trop sérieux pour s'exciter comme cela. *(Mêmes mouvements.)* Parce que ce sont des milliers d'emplois qui sont en jeu. Et vous savez très bien que le Gouvernement n'est pas resté attentiste, puisque nous allons demander des comptes au président de Südzucker.

Aujourd'hui, le cours du sucre s'est effondré du fait de l'augmentation de la culture de betterave en Europe et dans le monde. C'est la loi du marché qui veut cela, et face à cette loi du marché, nous allons répondre par une attitude politique forte du Gouvernement dans les jours qui viennent. Vous serez associés aux discussions, n'ayez crainte monsieur Leclerc. Cela doit se faire dans la transparence parce que tous les députés, de la majorité comme de l'opposition, doivent porter le même message : nous ne laisserons pas démanteler la filière betteravière et sucrière française. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Leclerc](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1715

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mars 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 mars 2019](#)